

RECTORAT

Division des
Personnels
Enseignants
EA

LA RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL

VU la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
VU la loi n° 84.16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,
VU le décret n° 82.451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions paritaires,
VU le décret n°84.914 du 10 octobre 1984 modifié relatif aux commissions administratives paritaires de certains personnels enseignants relevant du ministère de l'éducation nationale,
VU l'arrêté du 25 juillet 2014 relatif à la réduction de la durée des mandats des membres de certaines instances représentatives du personnel du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,
VU le décret n° 2017-120 du 1^{er} février 2017 portant dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'éducation nationale,
VU l'arrêté du 31 juillet 2017 portant création des commissions administratives paritaires compétentes à l'égard du corps des psychologues de l'éducation nationale,
VU l'arrêté en date du 8 septembre 2017 fixant la date des élections pour la désignation des représentants du personnel aux commissions académiques paritaires compétentes à l'égard des psychologues de l'éducation nationale,
VU le procès-verbal du dépouillement du scrutin du 28/11/2017,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des psychologues de l'éducation nationale spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » est composée comme suit :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION (4 titulaires - 4 suppléants)
--

TITULAIRES

Mme Béatrice GILLE	Rectrice de l'académie de Créteil
Mme Sylvie THIRARD	Secrétaire générale de l'académie de Créteil
Mme Patricia BLOCH	Cheffe du service académique d'information et d'orientation
M. Thierry SEBBAG	Inspecteur de l'éducation nationale d'information et d'orientation du Val de Marne

SUPPLÉANTS

M. Julien MOISSETTE	Secrétaire Général Adjoint, Directeur des Relations et des Ressources humaines
Mme Aude BORDE-COURTIVRON	Cheffe de la division des personnels enseignants
Mme Isabelle GARNIER-DUVAL	Adjointe à la cheffe de la division des personnels enseignants
Mme Valérie MATOULET	Cheffe de service de la DPE 3

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL (4 titulaires - 4 suppléants)

TITULAIRES

Hors classe du corps des psychologues de l'Éducation Nationale

Au titre du SNES SNUipp FSU

MME JARRIGE Marie-Christine	CIO de Gagny 93 - GAGNY
MME NABAL Myriam	CIO de Champigny-sur-Marne 94 – Champigny-sur-Marne

Classe normale du corps des psychologues de l'Éducation Nationale

Au titre du SNES SNUipp FSU

MME PANIER Nathalie	Circonscription Le Raincy/Clichy-sous-Bois 93 – LE RAINCY
MME TISSIER Corine	CIO de Vincennes 94 – VINCENNES

SUPPLEANTS

Hors classe du corps des psychologues de l'Éducation Nationale

Au titre du SNES SNUipp FSU

MME FEITO Pilar	IEN de Lagny-sur-Marne 77 – LAGNY-SUR-MARNE
MME ZITTE-MOUFAKKIR Corinne	CIO Ivry-sur-Seine 94 – IVRY-SUR-SEINE

Classe normale du corps des psychologues de l'Éducation Nationale

Au titre SNES SNUipp FSU

MME OSIKA-FONTENOY Véronique	IEN Val d'Europe Serris 77 – SERRIS
MME DURIEZ Géraldine	CIO d'Épinay-sur-Seine 93 – ÉPINAY SUR SEINE

ARTICLE 2 : Ces dispositions prennent effet à compter du 1^{er} septembre 2017.

ARTICLE 3 : Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 29 novembre 2017

Pour le Recteur et par délégation
le Secrétaire Général Adjoint de l'académie de Créteil
Directeur des Relations et des Ressources Humaines



Julien MOISSETTE